



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS
De SAINT-NAZAIRE LES EYMES
Jeudi 22 Janvier 2026 – 11h30 / 13h15



Présents

Roxanne AUTRET ; Lukas ROBERT ; Romy GATINEAU ; Clara COSTE ; Sam GADAMY ; Eliot TOUR ;
Timothée GRIFFON ; Gaspard BOULET ; Camille COUSIN ; Livia D'INTRONO ; Ana DE BENEDITIS ;
Mahé MOREL, Noah JEAN, Camille DELPY

Et

Denis BERNE, adjoint CMA aux affaires sociales et à l'énergie ; Elodie BOUZON, conseillère municipale ; Cloé COURBON, responsable du service Enfance-Jeunesse, Raphaël BERNARD responsable adjoint du service Enfance-Jeunesse ; Martina STUMPF, adjointe CMA à l'environnement ; Eric CHARPENTIER, adjoint CMA délégué aux affaires scolaires, à la jeunesse et à l'intergénérationnel

Absent(e) excusé(e) : Michèle FLAMAND, Maire de la commune

CME = Conseil Municipal des Enfants ; CMA = Conseil Municipal Adultes ; SNE = Saint-Nazaire les Eymes.

1. Vote du CR de Décembre 2026

Le compte rendu est adopté par 12 pour ; 2 abstentions.

Il sera donc diffusé officiellement sur le site de la mairie.

2. But de foot sur le plateau sportif

Le plateau sportif a été nettoyé et ses trous devraient être bouchés prochainement.

Cependant, lors des travaux d'installation des préfabriqués en 2024, le but de hand-ball ainsi qu'un panier de basket avaient été sciés pour laisser de la place. L'installation d'un seul but, initialement prévue pour compléter le premier but déjà installé est donc compromise.

Le projet est donc mis en attente jusqu'à nouvel ordre.

3. Travail de groupes

Les enfants élus se sont répartis en deux groupes : un pour travailler sur les modalités de la collecte alimentaire et un autre sur l'organisation du festival de talents.

- Travail sur la collecte alimentaire

La collecte sera réalisée en partenariat avec la banque alimentaire qui mettra à disposition des caisses pour récupérer les dons. Les caisses pourront être déposées au sein de l'école. La possibilité d'en placer également au Pôle Enfance reste à étudier.

En complément, cette association pourra intervenir dans les classes de l'école élémentaire pour expliquer la démarche (classes au-dessus du CP). Cette intervention doit être convenue avec la directrice de l'école élémentaire, Mme VERMEULEN DELAET Ingrid.

En amont, les enfants élus feront une information de l'évènement dans chaque classe concernée. Cette communication sera appuyée par la création d'affiches.

Pour le prochain CME, les enfants de ce groupe doivent apporter des magazines (de supermarchés afin de récupérer des images de denrées alimentaires) ainsi que du matériel pour confectionner des affiches (feutres, colle ...).

- Travail sur le festival des Talents

Un brainstorming est réalisé avec les enfants pour lister les talents susceptibles d'être présentés : danse, magie, percussions corporelles, dessin, cirque, musique....

Les enfants se sont ensuite questionnés sur les modalités et certaines propositions sont ressorties :

- Un spectacle avec des numéros de 5 minutes maximum
- N'importe qui peut le faire : enfant, ados, adultes
- Les talents peuvent être individuel ou collectifs

D'autres réflexions sont également apparues : Qui gère le matériel ? Qui présente ? A-t-on des coulisses ?

Dans un premier temps, des inscriptions vont être ouvertes pour lister les volontaires. Elles pourront être communiquées sous différentes formes :

- Interventions dans les classes
- Article dans l'essentiel
- Affiches

Dans un second temps, les modalités seront définies et travaillées en partenariat avec l'Association de Parents d'Elève et le SNEVENTS (dans le cas où le festival se tiendrait le jour de la fête de la St jean)

Les enfants de ce groupe devront préparer des essais d'affiches pour le prochain CME.

La séance se termine à 13h15.